

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service des activités scolaires et parascolaires

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 695 33 96

e-mail : jean-marie.lechenne@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

Séance du CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ECUBLENS

Mardi 8 juin 2021

<u>Présents :</u>	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	M. Pierre	DUFAY	Conseiller communal
	M. Frédéric	DUFOUR	Directeur des écoles
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne 5-6P
	Mme Alexandra	MOSER-COLLAROS	Enseignante
	Mme Fanny	KNOEPFLI	Enseignante
	Mme Yasmina	SANDOZ	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	Mme Natascha	ALLENBACH	Parents
	M. Marc	MADERI	Parents
M. Steve	RENGGLI	Délégué jeunesse	
M. Pierre	KAELIN	TCE	
<u>Excusé(e)s :</u>	Mme Snezana	MARKOVIC	Conseillère communale
	Mme Arianda	ZEKA	Conseillère communale
	M. Jean-Marie	LECHENNE	Secrétaire
	Mme Stéphanie	BAILLARGUES	APE
<u>Non-Excusé(e) :</u>	M. Moïse Jordan	BALOKOK	CIESE
<u>Procès-verbal :</u>	M. Axel	NOVERRAZ	Secrétaire remplaçant

Mme Manzini remercie les membres pour leur présence à ce Conseil d'établissement (CET) et précise que nous avons deux invités : **M. Rubén Segovia** (membre de l'APE) et **M. Alan Gill** membre du conseil des jeunes.

M. Dufour propose un tour de table.

1. Accueil et exposé de M. Rubén Segovia (membre de l'APE) sur les problèmes de racket à l'école, en particulier au collège du Croset-Parc.

M. Segovia remercie les membres du conseil pour son invitation. Il explique que les parents ne sont pas préparés pour faire face au racket.

Il estime qu'il est important de sensibiliser le public sur cette thématique.

M. Segovia souhaite avec le soutien de l'APE collaborer pour la prévention dans ce domaine.

M. Maderi demande de quel type de racket **M. Segovia** parle-t-il ?

Ce serait principalement des objets cédés sous pression à cause de menace mais sans violence physique d'après ce dernier.

M. Dufour explique l'importance des statistiques d'enfants touchés car l'intervention sera différente si cela touche 5 enfants ou 60 enfants. Le fait de cibler la prévention sur le racket uniquement pourrait créer de la peur chez les parents et les enfants.

Mme. Junod dit qu'il y a un groupe de travail en cours sur la surveillance de la récréation du Croset-Parc. Il y a maintenant des « grands frères » qui surveillent la cours pour « aider » les enseignants et responsabiliser les grands.

Mme. Junod rappelle qu'il y a également des médiatrices sur tous les sites scolaires.

M. Kaelin précise que certain élèves n'osent pas aller dire ce qui se passe à leur enseignant. Il faudrait mettre l'accent sur « comment » un enfant peut aller le dire.

M. Dufour répond que les parents ont également un rôle à jouer pour savoir ce qui se passe dans le quotidien de leur enfant.

Mme. Schlegel-Rey demande s'il n'y aurait pas des pièces de théâtre, des petits films pour que les enfants puissent mettre des mots sur ce qu'ils vivent concernant le racket.

M. Dufour rappelle que lorsqu'un évènement de racket est remonté à l'APE, cette dernière doit dire aux parents que cette information doit être transmise à l'école. Il explique l'importance que l'enfant violenté soit reconnu même s'il faut aller jusqu'à un dépôt de plainte.

M. Renggli explique que jusqu'à la majorité, les conséquences pénales ne sont pas trop conséquentes. Il estime qu'un dépôt de plainte est un acte brut mais qui peut faire réfléchir l'enfant.

M. Maderi demande ce qu'il en est de la responsabilité du comportement de l'enfant qui se reporte sur le parent par rapport à la loi LEO ?

M. Dufour répond que de toute manière le parent est responsable des actes de ses enfants.

Mme Moser-Collaros dit qu'il y a des signes que l'on peut observer chez les enfants qui peuvent signifier qu'ils sont en train de vivre des choses compliquées.

Mme Manzini remercie **M. Segovia** pour son intervention.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 2 mars 2021 est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Informations de la Direction des écoles

M. Dufour explique qu'il y a une légère augmentation du nombre d'élève. Il explique que la volonté de l'école serait de baisser les effectifs pour gagner en qualité de vie, de travail, etc.

M. Dufour rappelle qu'il y a maintenant un éducateur scolaire, M. Person et un conseiller école-famille à partir du mois d'août, M. Dujardin.

Il rappelle qu'un élève d'Ecublens, c'est avant tout un citoyen de la Commune et qu'il y a plusieurs organisations qui gravitent autour de lui comme le centre des jeunes pour citer un exemple.

Il explique l'importance des valeurs principales de l'établissement. Il souhaiterait que Mme Manzini et un parent d'élève puissent venir au COPIL du projet 360° le 23 septembre de 13h00-16h00

M. Dufour informe que l'année prochaine il y aura le radio bus à Ecublens. Il rappelle également que l'établissement fait partie du projet pilote pour la distribution gratuite de protection pour les menstruations.

Le directeur explique que l'année prochaine il y aura un projet pour faire participer les enfants pour réaménager la cours du Pontet. Le but est de les impliquer et que ça vienne d'eux.

Il remercie la Commune pour avoir autorisé les enfants à faire une fresque sur un des murs de l'école du Pontet.

M. Dufour rappelle que les joutes n'auront pas lieu cette année. Les 11^{ème} années seront libérés et à disposition des enseignants à partir du 25 juin.

Mme Manzini propose d'ouvrir le centre de jeune à partir du 25 juin pour leur donner un endroit supplémentaire où aller.

Mme Junod remercie la commune pour les subsides qu'elle a reçus elle et ses collègues pour la semaine spéciale qui avait lieu à la place du voyage d'étude.

Elle demande si les enseignants pourraient faire plus de sortie qu'actuellement (1 par année) subventionnée par la commune.

Mme Manzini répond qu'il faudra regarder avec **M. Léchenne**, Chef du service des activités scolaires et parascolaires.

Mme KNOEPFLI explique qu'elle chapote le groupe « repérage précoce » qui consiste à collaborer avec plusieurs acteurs qui entourent l'enfant qui va commencer l'école.

Le but est de pouvoir gagner un maximum de temps pour pouvoir accueillir au mieux l'enfant.

Mme Junod demande ce qu'il en est de la mosquée d'Ecublens. Certain enfants disent qu'ils ne peuvent pas faire leur devoir car ils doivent aller à la mosquée. Elle demande aussi si nous avons des nouvelles pour les locaux de l'entreprise Maillefer qui est à l'abandon.

Mme Manzini va se renseigner pour savoir quand le bâtiment sera démoli.

M. Maderi demande ce qui a été prévu par rapport aux ECR qui ont dû être annulées à cause de la situation sanitaire.

M. Dufour répond que les ECR qui ont lieu avant la 8^{ème} année n'ont pas un réel impact sur la scolarité des enfants. Il rappelle que les ECR ont tendance à disparaître.

M. Maderi demande si l'école peut faire quelque chose pour aider les enfants qui n'ont pas pu les faire et demande également quel est l'impact sur les moyennes de classe suite à l'absence des enfants durant la COVID-19.

M. Dufour confirme qu'il y a clairement eu un impact sur les enfants mais qu'il est convaincu que ce retard sera rattrapé sur plusieurs années. Il explique que des heures d'appuis ont été allouées pour les élèves les plus en difficulté.

Mme Junod explique que certaines notions en plus ont été enlevées pour se concentrer sur les fondamentaux.

M. Maderi explique qu'il est craintif du temps de réaction de l'école dans les situations de crises. **M. Dufour** répond que l'école dans le canton de Vaud, et principalement les enseignants ont été exemplaires durant cette crise. Il rappelle que pour les enfants c'est bien plus compliqué que pour les adultes.

Mme Sandoz remercie l'école de son adaptation. Elle a été très contente par rapport à d'autres pays comme la France et l'Allemagne où le temps de confinement était beaucoup plus long.

Mme Manzini remercie les membres pour ces échanges.

5. Information sur les fêtes de fin d'année scolaire en fonction des restrictions COVID-19

M. Dufour explique que pour les promotions 2021, il a reçu de la part du canton une autorisation de 100 parents. Elles auront lieu en 3 fois. Le fait de filmer la cérémonie reste en suspens.

6. Renouvellement du Conseil d'Établissement pour la législature 2021-2026

Mme Manzini explique le processus de renouvellement de législature. Le quart « Représentants des parents » sera choisi lors d'une séance d'élection vers la fin septembre. Cette même soirée, le quart « autorités communales » et le quart « professionnels de l'établissement scolaire » procéderont au choix des 4 personnes qui représenteront les « milieux concernés par la vie de l'établissement scolaire ».

Elle propose néanmoins de fixer déjà la prochaine date du conseil d'établissement le 9 novembre.

M. Rengli demande comment procéder pour que d'autres personnes se rajoutent au conseil d'établissement.

Mme Manzini répond qu'il faut avoir reçu une invitation pour venir.

7. Divers – Propositions individuelles

Mme Manzini annonce que l'école d'Epenex sera louée à la fondation Delafontaine.

M. Renggli explique qu'il y a maintenant un Conseil des jeunes à Ecublens pour les 15 à 25 ans. Ils sont actifs sur plusieurs projets comme par exemple : La prévention, des cours d'improvisation théâtrale. Il y a beaucoup d'intérêt pour les cours de théâtre et l'idée serait de faire perdurer ce projet.

M. Renggli demande comment il peut informer les professionnels sur les différents projets du Conseil des jeunes. Il résumera ceci par email à M. Dufour.

Mme Sandoz demande à **M. Dufour** s'il serait possible de donner l'opportunité à des étudiants de l'EPFL de venir présenter des thèmes aux enfants d'Ecublens.

M. Dufour répond qu'il est partant pour un partenariat avec l'EPFL.

Mme Schlegel explique qu'elle est satisfaite du déroulement des visites dentaires avec Adent. Elle confirme son intérêt pour la séance du 23 septembre et annonce qu'elle va se représenter pour faire partie du CET.

Mme Manzini remercie tout le monde.

Prochaine séance : mardi 9 novembre 2021 à 19h00.

Séance levée à 21h15.

Le Secrétaire remplaçant :



A. Noverraz